



VILLE DE
Monts

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

Le Mardi 25 juin 2024 à 20 h 00
à l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2024

1 - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

2 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

2-1 Formation des commissions municipales - Modification

2-2 Désignation de représentants de la Commune auprès de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre - Modification

3 - COMMANDE PUBLIQUE

3-1 Restauration scolaire - Consultation

3-2 Constitution d'un groupement de commandes - Marché de prestation de repas et gouters avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre

4 - CULTURE

4-1 Prix Monts Terre de Jeux 2024 du Battle du Festival de la Rue aux Jeux

5 - FONCTION PUBLIQUE

5-1 Instauration de l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves (ISOE) - Ecole Municipale de Musique

5-2 Création/suppression de postes-permanents suite à modification de quotités horaires - Ecole Municipale de Musique

5-3 Création/suppression de postes-permanents suite à modification de quotités horaires - Service Restauration scolaire

6 - FINANCES

6-1 Budget général 2024 - Décision Modificative n°1

7 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES



**Le Maire,
Laurent RICHARD**